



Bloc Ventilation 15m³ dans jardin privatif

Par **celinem77**, le **22/01/2013 à 15:06**

Bonjour,

J'ai réservé sur plan (VEFA) un appartement en rez-de jardin et payé les 5%, il y a plus de 15 mois.

Les plans que j'ai signés à la réservation sont très différents du projet final de vente:

1. Le jardin passe de 130m² à 105m² (-18%)
2. Un énorme bloc de 5m x 2m, 1,40m de hauteur est implanté dans le jardin et sert d'aspiration d'air pour la ventilation des garages en sous-sol.

Quels sont mes recours? est-il légal d'implanter un nouvel équipement "commun" dans un jardin privatif qui n'apparaissait pas sur les plans de réservation?

Merci de vos prochains messages.